

Bonjour,

Ce « carnet de route » est adressé, par mél exclusivement, à tous les contacts de la FFFSH. Je vous recommande de le transmettre à vos contacts locaux, ce qui leur permettra d'être mis au courant de la vie de la FFFSH. Bien entendu, vous pouvez réagir à ces informations par mail à l'adresse située en pied de page. Merci par avance. Je compte sur vous. Bernard HUMBERT, président de la FFFSH



Adhérer à la FFFSH avec le nouveau site ? En 4 étapes :

1. Vous allez sur le site www.fffsh.eu : En haut à gauche trois petits traits horizontaux : c'est le menu. Cliquez sur *Adhérer à la FFFSH*. Vous complétez le formulaire, cochez «*je reconnais...*» puis sur *Envoyer*.

2. Vous allez recevoir un message vous donnant des codes avec des mots de passe. Deux mots à bien identifier :

Adhérent = c'est la structure (association, commune...). Son nom est, en général, celui de la structure elle-même. Le mot de passe que l'on vous donne est celui grâce auquel votre administrateur (président ou délégué internet) pourra modifier votre fiche adhérent (comme c'était le cas pour l'ancienne fiche 1) et surtout créer votre fiche fête ou spectacle (ancienne fiche 2).

Abonné = ce sont les membres de votre structure qui peuvent, avec ce login (votre commune) et le code (du style XXLLXXX), entrer sur le site et avoir accès, comme par le passé? à nombre de documents mis à leur disposition (carnet de route, CR de congrès, fiches techniques...). Attention, pour les abonnés, le mot de passe ne peut pas être modifié.

3. Votre administrateur de page complète la fiche « adhérent » : adresses, téléphones, responsables, mails, lien internet,...

Un texte expliquant, par exemple, les buts de la structure peut être inséré de même qu'un logo ou des images (bénévoles,...). Il est prudent alors de modifier le mot de passe initial.

4. Votre administrateur crée la fiche « fête et spectacle » pour votre manifestation (il est possible d'en créer autant que de manifestations différentes !). Il y met un titre, un texte (de préférence bilingue), des images, des liens, une vidéo, un logo, des infos partenaires (pour vos sponsors...)... Attention tous les champs doivent être complétés (surtout adresses, tarifs, horaires)

Cette page est alors envoyée, automatiquement, à la FFFSH pour validation. Elle pourra être modifiée par vos soins autant de fois que vous le souhaitez.

Voilà, c'est fini. Il est vrai que, comme la FFFSH inaugure un nouveau site, il faut tout ressaisir. L'année prochaine, ce sera beaucoup plus simple !

+ de partenaires...

Vous recevrez, au début de l'année prochaine, un message vous invitant à rechercher, autour de vous, plusieurs sites pouvant devenir partenaires-carte des 20 000 bénévoles de la FFFSH.

C'est un engagement pris lors du congrès de Vannes avec un objectif de plusieurs centaines de partenaires partout en France.

Soyez attentifs à ce courrier et ses pièces jointes et n'oubliez pas d'y consacrer un peu de temps.

Les « adhérents » de toutes nos structures y comptent bien pour la prochaine saison.

Le CNCS, partenaire carte de la FFFSH



Comédies musicales Les costumes font leur show !

EXPOSITION PRÉSENTÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018 AU 17 MARS 2019
CENTRE NATIONAL DU COSTUME DE SCÈNE ET DE LA SCÉNOGRAPHIE, MOULINS



42nd Street © Marie-Noëlle Robert, Théâtre du Châtelet, 2016

Réunion régionale en Hauts-de-France (extraits du compte-rendu)

Nous nous sommes retrouvés, à partir de 9 h 30, à l'espace SPORTICA, avec boissons chaudes et viennoiseries servis par les bénévoles de GRAVELINES. 68 personnes étaient présentes, représentant 19 structures dont 2 de l'IF et 1 prestataire nouvel entrant (artificier/pyrotechnie d'Ailly).

La séance a été ouverte par Patrice GOUSSÉ, président de l'association des Troubadours de Gravelines. Il a ensuite passé la parole à Michèle KERCKHOF LEFRANC, 2^e adjointe et présidente de la Commission « Culture », représentant Bertrand RINGOT, maire, conseiller général et vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Informations diverses FFFSH

(...) Grâce à la vente et au succès du livre, la fédération a pu investir dans un stand, des roll-up, des oriflammes et banderoles. Le stand a séduit, par sa sobriété et sa luminosité, les nombreux visiteurs du salon international Fous d'Histoire à Compiègne. La fédération propose pour 2019 de réserver une allée avec des stands réservés aux adhérents de la FFFSH désireux de promouvoir leur spectacle. Attention : la réservation devra être faite rapidement car il n'y aura pas de places pour tout le monde....

Projet d'outil de gestion informatisée des costumes et des accessoires

Le CA de MEAUX et le congrès de VANNES ont montré l'intérêt de ce nouveau service au niveau national, nous pouvons maintenant dire que nous sommes passés à l'étape de « chantier ». Roland Thomas et Georges confirment que des négociations sont en cours auprès de sociétés informatiques pour l'élaboration de ce nouvel outil. L'assistance confirme à main levée son intérêt pour ce futur outil. Les structures de Beauvais, Méru, Coucy,

Crèvecœur, Meaux, Bergues... sont volontaires pour contribuer à l'élaboration du cahier des charges. Faire aboutir ce projet est un véritable challenge mais le besoin est bien réel. Pour les structures qui l'utiliseront, il sera certainement nécessaire de modifier les habitudes de chacun et cela nécessitera un gros travail de mise à jour pour les costumières et couturières(iers).

Une autre piste va être explorée, celle de la mise en place d'une bourse d'échanges et de prêts. Georges étudiera la faisabilité de cette offre pour les adhérents et en référera aux administrateurs de la FFFSH lors d'un prochain conseil d'administration. L'avantage de cette future offre réside dans le fait que la notion de mutualisation prend tout son sens. Des échanges, prêts, ventes pourraient être effectués directement via le site.

Vers 15h, une grosse majorité des participants de la réunion, s'est retrouvée pour la visite organisée par Patrice GOUSSÉ et ses bénévoles sur le chantier de la construction d'un grand bateau historique : le futur « Jean Bart ».



Pour la Région, Dominique WILLAY, 24 novembre 2018